

Jun 2021

Babill AAPARS

UN MONDE DE CRÉATIVITÉ !

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES
AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD

C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9



ART en LIBERTÉ
EXPO AAPARS DE LA PRAIRIE

compte-rendu en page 3



À l'automne

Exposés techniques et formations sur Zoom

Cette année nos formations et exposés techniques ont pris le virage numérique. C'est avec bonheur que nous avons constaté la popularité de nos activités par vidéo conférence. Grâce à votre participation en grand nombre, ce fut un succès sur toute la ligne. Pour l'automne nous gardons le cap, nos prochains exposés techniques ainsi que les premières formations se feront sur Zoom. Cette formule a été fort appréciée au printemps, lorsque nos déplacements et nos contacts devaient être limités. Nous préférons poursuivre de cette façon pour la fin de l'année 2021. Nous visons un retour d'activités en salle à compter de 2022 tout en continuant des activités par vidéo conférence. Surveillez votre Babill'AAPARS pour suivre la prochaine programmation.



Quelques artistes ayant déjà fait leur apparition sur notre plateforme Zoom

► **Message important** ◀

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **SEPTEMBRE 2021**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **25 AOÛT** à Guylaine Ruel à l'adresse suivante : **publications@aapars.com**

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Hélène Raymond, *présidente*
presidence@aapars.com **514.816.0924**

Jacques Landry, *vice-président aux expositions /partenaires*
vicepresidence@aapars.com **450.461.3796**

Michel Côté, *trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants*
tresorier@aapars.com **450.676.6581**

Renée Ruel, *secrétaire*
secetaire@aapars.com **450.349.0477**

Vacant, *directrice aux expositions*
expositions@aapars.com

Lucie Michel, *directrice au développement culturel*
conferences@aapars.com **514.889.8191**

Evelyne Benoit, *directrice au recrutement*
info@aapars.com **514.827.5076**

Francine Leroux, *directrice à la formation*
ateliers@aapars.com **450.922.8649**

Guylaine Ruel, *directrice au publications*
publications@aapars.com **450.349.1568**

Sylvain Demers, *directeur aux communications*
communications@aapars.com **450.787.3705**

Renée Bellavance, *coordonnatrice des expos Re/Max*
reneebellavance@videotron.ca

Ghislaine Pilote, *responsable galerie virtuelle*
pilote.ghislaine@videotron.ca

Première sortie printannière !

L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud (AAPARS) est fière du succès de l'Expo AAPARS de La Prairie qui s'est tenue les 29 et 30 mai derniers, au Parc des Jésuites, en collaboration avec la Ville de La Prairie. Soixante-six artistes peintre étaient de ce rendez-vous culturel sous le thème « **ART en liberté** ».

L'Expo AAPARS de La Prairie était présentée cette année dans une formule spéciale, pandémie oblige. Pour la première fois, le public était convié à un événement extérieur en formule symposium où tous les artistes étaient sous des chapiteaux. Cet événement extérieur a remplacé l'Expo Galerie AAPARS qui devait se tenir au Centre multifonctionnel Guy-Dupré ce printemps.



Crédit photo : Carolyves Béclair

Les activités intérieures étant restreintes, cette célébration extérieure permettait aux artistes de présenter leurs œuvres et produits dérivés dans un environnement bucolique ; soit au magnifique Parc de Jésuites face au lac. Nous sommes très heureux de dire que cet événement fut la plus grande exposition extérieure jamais organisée par l'AAPARS avec 66 exposants et toute une équipe de bénévoles.

Pour supporter cet événement, M. Donat Serres, maire de la Ville de La Prairie, a accepté avec fierté la présidence d'honneur de cette édition spéciale 2021. Lors de son allocution pour faire le lancement de l'exposition, il a souligné l'importance de l'art comme vecteur de développement qui bonifie l'offre culturelle de la Ville. Nous sommes honorés de ce partenariat avec la municipalité en cette année qui coïncide avec les 5 ans de la Politique culturelle de la Ville de La Prairie et les 40 ans de l'AAPARS.

Afin de promouvoir l'événement, comme toujours l'AAPARS se démarque par une stratégie de publicité dynamique afin de rejoindre le plus vaste public possible. Nous désirons remercier les artistes, collaborateurs et partenaires d'avoir partagé dans leurs réseaux la publicité mise en ligne sur la page Facebook de l'association.

En plus de l'affichage sur les panneaux électroniques de la Ville, une couverture médiatique a été assurée via une entrevue donnée par notre présidente à l'émission de Barbara Secours au **FM 103,3**, par des reportages dans **Le Reflet** et **Les Versants** et par l'achat des publicités suivantes à la radio et dans les journaux :

Des messages publicitaires (75 fois 30 sec.) ont été diffusés à la radio FM 103,3

Des publicités (1/4 page) ont été placés dans les hebdomadaires suivants :

- Courrier du Sud – Longueuil
- Le Reflet - Delson / Laprairie
- Le Canada Français - St-Jean-Sur-Richelieu
- Les Versants -St-Bruno / St-Basile

- Le Soleil – Chateauguay
- Le Saint-François - Valleyfield
- La Relève MRC – Boucherville / Ste-Julie

Bien que la formule extérieure soit soumise aux aléas de la température, il faut dire que le concept fonctionne. Pour cette première édition extérieure, le beau temps a été de la partie jusqu'en milieu d'après-midi dimanche. Avec plus de 1800 visiteurs qui nous ont dit avoir apprécié la formule, et des artistes heureux de les recevoir, nous pouvons dire que cette exposition est une réussite sur toute la ligne. Le volume des ventes est sans contredit un record des dernières années avec 93 œuvres vendues pour un total de 35,924\$. Les produits dérivés représentent 9% des ventes. La rentabilité de nos expositions est importante et nous sommes très fiers de contribuer au succès de nos membres. L'AAPARS a été la première en 2021, avec la collaboration de la santé publique, à démontrer qu'il était possible de tenir une exposition en présentiel en respectant les mesures sanitaires. Les artistes ainsi que les visiteurs avaient le sourire aux lèvres même si le masque nous empêchait de le voir, cependant on pouvait le sentir.

Malheureusement la pluie nous a empêchés de nous regrouper avant le départ pour nous dire au revoir et nous profitons de cette chronique pour remercier l'équipe de l'exposition qui a permis à cette activité d'avoir lieu. Un immense merci donc à *Jacques Landry* (notre chef d'orchestre), *Susan St-Laurent*, *Guylaine Ruel*, *Sylvain Demers*, *Lise Brousseau*, *Marielle Lavigne*, *Claire Marchand*, *Renée Ruel* et *Hélène Raymond* sans oublier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps lors de l'exposition. Un merci spécial à *Jean-Pierre Paquin* pour son aide à la logistique lors du montage du site.



Crédit photo : Carolyves Béclair

Pour remercier les artistes présents nous avons procédé au tirage de prix de participation et les gagnants sont :

- **Josée Tellier**, gagnante d'un chevrolet portable offert par DeSerres
- **Huguette Bourgeois**, certificat cadeau de 20\$ de DeSerres
- **Céline Laliberté**, certificat cadeau de 20\$ de Hachem
- **Suzanne Voisard**, certificat cadeau de 20\$ de DeSerres.

L'ART donne l'espoir et est l'expression vivante de notre humanité. On se donne rendez-vous au **Circuit des Arts de Saint-Bruno-de-Montarville + GRAND que Nature** qui aura lieu les 18 et 19 septembre prochains.

Toute l'équipe organisatrice vous dit MERCI et à la prochaine.



INVITATION AUX ARTISTES MEMBRES

Circuit des Arts de Saint-Bruno « + GRAND que Nature » Parc du Lac du Village – Édition spéciale 2021 Les 18 et 19 septembre 2021

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer au Circuit des Arts de Saint-Bruno sous le thème « + GRAND que Nature ». Cette année encore, pandémie oblige, le Circuit des Arts de Saint-Bruno sort à l'extérieur pour recevoir le public au Parc du Lac du Village à Saint-Bruno les 18 et 19 septembre 2021.

Quelle belle occasion que de permettre à la population de rencontrer les artistes peintres dans un environnement enchanteur afin de découvrir le talent de nos artistes. L'ART donne l'espoir et est l'expression vivante de notre humanité. Mme Karine Pomerleau, Directrice générale de TRANS-HERBe Inc., a accepté avec fierté la présidence d'honneur de cette édition spéciale 2021. L'AAPARS est de tout cœur avec sa collectivité. Encourageons l'achat local.

Cet événement regroupera entre 50 et 60 artistes peintres sous chapiteaux. Cette activité extérieure est une belle occasion pour les artistes de présenter leurs créations dans un environnement agréable qui se veut sécuritaire. Nous espérons que les normes de Santé publique permettront les rassemblements à l'extérieur. Soyez assurés que nous prendrons toutes les dispositions pour respecter les normes d'hygiène de la Santé publique. L'an passé, lors du Circuit des Arts de St-Bruno volet extérieur, près de 2500 visiteurs sont venus rencontrer les 40 artistes participants dans le parc, il y a eu plus de 50 œuvres vendues pour un total 45 000\$.

LIEUX ET HORAIRE

- Le Circuit des Arts de Saint-Bruno aura lieu les 18 et 19 septembre 2021 au Parc du Lac du Village de Saint-Bruno-de-Montarville, intersection rue de Montarville et Lakeview.
- L'installation des chapiteaux sera faite le vendredi 17 septembre à compter de 14 h, tandis que les visiteurs seront accueillis sur le site le samedi et le dimanche, de 10 h à 17 h.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'artiste souhaitant être exposant doit :

1. Être membre en règle de l'AAPARS au moment du Circuit des Arts de St-Bruno (carte de membre : 45 \$ pour l'année). Si déjà échue ou si échue avant le 1^{er} septembre, il faudra payer la cotisation (voir la section [Devenir membre](#) du site Web de l'AAPARS).
2. compléter le [formulaire d'inscription](#) en ligne accessible à partir du site Web de l'AAPARS.

L'acceptation ou non des candidatures sera confirmée aux artistes par courriel à la mi-juillet, après évaluation de la capacité d'accueil du site d'exposition et des mesures sanitaires en place.

Sur réception du courriel de l'AAPARS confirmant l'acceptation de sa demande d'inscription, l'exposant devra :

1. suivre les instructions pour acquitter dans un délai maximum de 5 jours ses frais d'inscription par carte de crédit ou par virement INTERAC.
Ces frais (taxes incluses) sont de :
 - 90 \$ pour les artistes utilisant leur propre chapiteau
 - 140 \$ pour les artistes louant un espace 10 X 10 pi sous un chapiteau collectif de 4 exposants (chaque exposant aura usage de 2 structures métalliques de 6 pi. X 8 pi. pour accrocher ses œuvres (ces chapiteaux sont en disponibilité limitée).
2. transmettre à circuitdesarts@aapars.com, en format jpg, une photo d'artiste et une photo d'une de ses œuvres pour la publicité sur la page Facebook du Circuit des Arts.
3. s'engager à respecter le Protocole du Circuit des Arts – Édition spéciale 2021 (voir les pages qui suivent).

Nous espérons vous voir nombreux à cet événement unique qui mettra en vedette les artistes peintres de L'AAPARS.
Comité organisateur du Circuit des Arts de Saint-Bruno

PROTOCOLE D'ENTENTE DE L'EXPOSANT

Circuit des Arts de Saint-Bruno « + GRAND que Nature »

Parc du Lac du Village – ÉDITION SPÉCIALE 2021 – 18 et 19 septembre 2021

HORAIRE DE L'EXPOSITION

Vendredi 17 septembre

14 h à 20 h : installation des chapiteaux
Gardiennage de nuit

Samedi 18 septembre

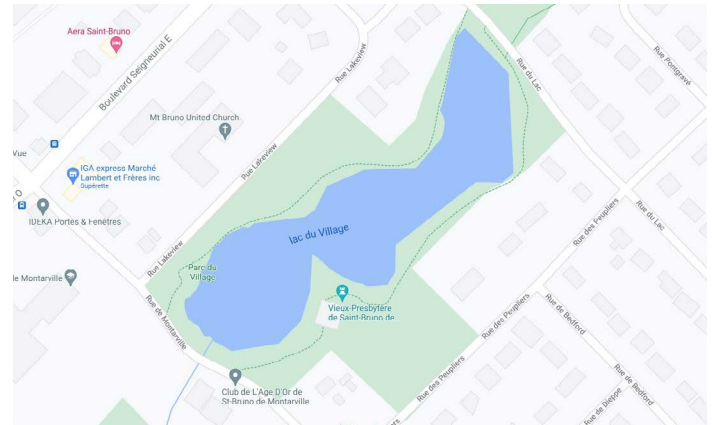
7 h 30 : arrivée des exposants, installation
7 h 30 à 10 h : suite et fin d'installation des chapiteaux
10 h à 17 h : accueil des visiteurs
Gardiennage de nuit

Dimanche 19 septembre

8 h 30 : arrivée des artistes
10 h à 17 : accueil des visiteurs
17 h à 18 h : démontage des chapiteaux

LIEU DE L'EXPOSITION

Parc du Lac du Village, intersection rue De Montarville et Lakeview.



INFORMATIONS DE NATURE LOGISTIQUE

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'acceptation ou non des candidatures sera confirmée aux artistes par courriel au début de juillet, après évaluation de la capacité d'accueil du site d'exposition et des mesures sanitaires en place.
3. Aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être consenti à l'artiste après le paiement de ces frais.
4. Chaque artiste s'engage à faire la promotion du Circuit des Arts de Saint-Bruno grâce à son réseau de contacts.
5. Le comité du Circuit des Arts de Saint-Bruno fera un tirage au sort de l'emplacement des chapiteaux en donnant la possibilité, pour les artistes d'une même famille, d'être positionnés un à côté de l'autre (demande à soumettre dans le formulaire d'inscription).
6. L'artiste s'engage à fournir son chapiteau blanc 10 X 10 pi. et toutes les installations requises pour l'accrochage de ses toiles, tandis que l'artiste sans chapiteau fera la location d'un espace 10 X 10 pi. sous un chapiteau collectif de 4 exposants (chaque exposant aura usage de 2 structures métalliques de 6 pi. de haut X 8 pi. de large pour accrocher ses œuvres)
7. L'artiste doit apporter ses équipements : table, chaise, accessoires, emballage, crochets, etc... afin d'être parfaitement autonome. Il peut apporter son matériel pour peindre sur place, si désiré.
8. L'artiste s'engage à respecter les normes de Santé publique sur le site et dans son chapiteau : porter le masque de protection, disposer d'une bouteille de désinfectant pour les mains et respecter la distanciation de 2 mètres avec les visiteurs.
9. Chaque chapiteau devra être le plus ouvert possible surtout en façade, pour assurer une bonne aération ; chaque artiste contribuera à rappeler au public, si requis, les mesures essentielles de distanciation sociale.
10. Aucune distribution de nourriture ne sera faite sur place, l'artiste doit prévoir ses propres breuvages, dîners et collations.
11. À la fin de l'exposition, l'artiste doit remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.
12. L'artiste dégage l'AAPARS et la Ville de Saint-Bruno de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres (incluant ses installations) et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.
13. Un gardien assurera la sécurité des lieux durant les deux nuits. Cette surveillance a pour but de limiter les dommages potentiels.
14. À l'entrée du site, le Circuit des Arts de Saint-Bruno fournira un désinfectant pour les mains.
15. Des toilettes et lavabos portatifs seront disponibles sur le site d'exposition.
16. Aucune entrée électrique n'est disponible sur les lieux.

EXPOSITION DANS LES CHAPITEAUX

1. Les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre.
2. L'artiste garantit que toutes les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste, en respect avec les droits d'auteur.
3. Il est "préférable" que les œuvres soient encadrées ou présentées sur toile galerie ou panneau de bois de 1½ pouce minimum d'épaisseur, avec les côtés peints. Les œuvres originales doivent représenter **80% de l'espace du kiosque**.
4. Un document PDF créé par l'AAPARS sera envoyé aux participants par courriel pour que chacun crée à l'avance ses propres cartels d'identification. Une cocarde au nom de l'artiste et une affiche d'identification du chapiteau seront remises sur place au moment où chacun recevra la confirmation de son numéro d'emplacement.
5. L'artiste s'engage à être présent et à assurer la surveillance de ses œuvres. À la fin de la journée, il est fortement recommandé que l'artiste retire ses œuvres et ses produits dérivés, tout en laissant le chapiteau monté.
6. Chaque exposant est responsable de limiter son nombre de toiles pour éviter la surcharge (il est interdit d'empiler les œuvres au sol). L'artiste est limité à l'utilisation de son espace à l'intérieur du chapiteau 10 x 10 pi.
7. Les produits dérivés, signets, cartes de souhait de l'artiste et autres formes de reproduction de ses propres œuvres sont permis, cependant ils devront représenter un maximum de **20% du kiosque**.

AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION

Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.

ENGAGEMENT DE L'ARTISTE

L'artiste a lu ce protocole d'entente et s'engage à le respecter. Par respect pour les autres exposants, toute dérogation aux règlements pourrait malheureusement entraîner l'exclusion de l'artiste à l'exposition.

Le présent protocole et les règles sont en vigueur au lancement de l'appel de dossiers d'artistes. Advenant des consignes différentes ou une annulation des rassemblements publics par la Santé publique, le Circuit des Arts de Saint-Bruno « **+ GRAND que Nature** » serait annulé et les artistes inscrits remboursés.

Demande de bénévoles : Le besoin de bénévoles est grand pour s'assurer que les normes de Santé publique soient respectées. Si des proches peuvent donner leur nom pour aider, cela serait très apprécié.

En soumettant son formulaire d'inscription en ligne, l'artiste atteste avoir lu et accepté les conditions énoncées dans le présent Protocole d'entente de l'exposant au Circuit des Arts de Saint-Bruno. Le respect de ce protocole est un élément essentiel à la tenue et au succès de cette Édition spéciale 2021.

Comité organisateur du Circuit des Arts de Saint-Bruno-De-Montarville.

circuitdesarts@aapars.com

Les galeries virtuelles font peau neuve

La nouvelle image de l'AAPARS continue de se mettre en place. La deuxième phase de la mise à jour de site web est maintenant complétée avec la conversion de nos galeries virtuelles aux nouvelles couleurs du site. Un onglet « contactez-moi » a été ajouté et un remaniement d'envergure de la section "Oeuvres" a été fait.

L'emphase a été mise sur l'affichage de vos oeuvres. D'un premier coup d'oeil, le visiteur a une très bonne vue d'ensemble de vos réalisations.

L'offre de galeries virtuelles de l'AAPARS est une façon simple d'avoir votre propre site. Allez-y voir!

HÉLÈNE RAYMOND | Connexion

Profil Oeuvres Blogue Contactez-moi Site AAPARS

HÉLÈNE RAYMOND

Techniques : Pastels secs, bâtons à l'huile, marqueurs et encre

Affiliations professionnelles : Membre signataire du PSEC (Société de Peintre de l'Est du Canada), Membre signataire de PAC (Pastel Artistes CA), Membre de l'AAPARS, Présidente de l'Association (juin 2018 à ce jour), Directrice aux réseaux sociaux (juin 2019 - juin 2020)

Téléphone : 514 816-0924

Courriel : raymond.helene@videotron.ca

Site Internet : <https://aapars.com/helene-raymond>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/remoartiste>

VOUS ABONNEZ-VOUS

Pour me suivre et être informé de mes activités, abonnez-vous.

DERNIÈRES NOUVELLES

Nouveau site sur la galerie virtuelle le 15 avril 2021

BIOGRAPHIE

Originelle de Montréal, Qc, j'ai passé ma jeunesse à dessiner des personnages et des portraits inspirés de ma famille et mon entourage.

Passionnée à mes activités professionnelles, mon intérêt pour l'art a continué de grandir par l'entremise de cours et par la fréquentation des galeries d'art et des musées.

Portraitiste autodidacte, j'ai d'abord ressenti le besoin d'aider perfectionner mes techniques de dessin, avant de choisir un médium. De cette façon j'ai pu développer ma passion du portrait et des personnages via différents médiums tels que crayon, fusain, pastel et acrylique.

J'aime beaucoup travailler avec les médiums en bâton. Le pastel est celui que j'utilise principalement mais je travaille occasionnellement à faire des expérimentations avec d'autres médiums tels les bâtons de peinture à l'huile, les pastels aqueux et différents types de marqueurs (alcool, huile, acrylique). Je ne veux pas me restreindre et, dans un labo, je peux utiliser différents médiums en même temps. J'aime faire des stages avec d'autres artistes pour me perfectionner au niveau du style, de la couleur, des textures et des différents produits. En 2016, j'ai décidé de me consacrer entièrement à ma passion pour l'art et je travaille actuellement au perfectionnement de portraits et au développement d'un style ajoutant la ligne noire à la couleur pour représenter des choses simples de la vie ou des moments intimes.

DÉMARCHE ARTISTIQUE

Ce que nous percevons au travers d'un regard, les émotions qui nous pénètrent au plus profond de nous, ce moment d'intimité partagé, voilà bien ce qui m'inspire dans l'expression du portrait et des choses simples de la vie.

Pour moi, le portrait propose un moment privilégié avec son sujet; par le biais de l'art j'y puise un contact émotif me permettant de rendre sur la toile l'essence du sujet.

Mon approche classique caractérisée par la rigueur du trait me permet d'entrer en contact avec mon modèle avec une sensibilité dans tout son mystère.

Membre de la société des pastellistes de l'est du Canada et de Pastel Artist Canada, je travaille essentiellement le pastel sec pour la richesse du pigment et la lumière qu'il procure.

Mes œuvres racontent la vie des gens, leurs joies, leurs peines et leurs émotions car derrière la visible en effet, il y a l'invisible.

À quoi sert la beauté, sinon à être contemplatif!

FORMATION

Année	Institution/Professeur	Programme
2017-2019	Guylaine Dion	Atelier de peinture aux bâtons à l'huile
2021	Diane Duslères	L'abstraction avec la ligne, la couleur et le collage
2019	Pierrette Voghel	Atelier d'abstraction
2018	Guylaine Dion	Atelier de création de personnages
2019	Slobodk Nuchtscheky maître pastelliste internationale	Scènes de vie au pastel sec
2018	Lucie Miché	Personnages colorés et simplifiés
2017	France Malo	Assier sur la couleur
2016	Mimi Vézina	Cours La couleur et l'abstraction
2016	Mimi Vézina	Cours de personnages imaginaires
2013-2016	Johanne Duroc (Atelier Mine de rien)	Cours de dessin, pastel et acrylique

EXPOSITIONS

Année	Nom	Endroit
Collectives avec jury et honneurs		
2020	Pastel Artists CA 8th Annual Member's Juried Online Exhibition	En ligne
2020	Pastel Artists CA 20th Annual Purely Pastel International Exhibition	En ligne
2020	Les Pastellistes 2020 - exposition internationale	En ligne
2020	Pastel Toujours 2020	Musée Pierre-Boucher - Trois-Rivières Qc
2019	16e Exposition Concours Automnale de l'AAPARS	Centre Marcell Dulude - St-Bruno-de-Montarville Qc
2019	Pastel Artists CA 7th Annual Member's Juried Online Exhibition	En ligne
2018	Les Pastellistes 2018 - exposition internationale	Galerie Hangart - Montréal Qc
2019	Pastel Toujours 2019	Domaine de Malzerets - Québec Qc
2018	Pastel Artists CA 6th Annual Member's Juried Online Exhibition	En ligne
2018	Les Pastellistes 2018 - exposition nationale	Galerie Hangart - Montréal Qc

HÉLÈNE RAYMOND | Connexion

Profil Oeuvres Blogue Contactez-moi Site AAPARS

OEUVRES

OEUVRES PRIMÉES

LA VIE QUI VA

LES ENFANTS D'ABORD

Vous désirez avoir une visibilité sur internet ? Vous pouvez dès maintenant faire votre demande. Si vous êtes déjà membre de l'AAPARS, veuillez communiquer avec la [responsable de la galerie virtuelle](#), Ghyslaine Pilotte. Si vous n'êtes pas encore membre de l'AAPARS, veuillez communiquer avec la [directrice au recrutement](#), Evelyne Benoit.

NOUVEAUTÉ OFFRE SPÉCIALE

Vidéo - Profil d'artiste + Galerie virtuelle

Au prix exceptionnel tout inclus de 400\$



L'AAPARS offre à ses membres la possibilité de produire une vidéo « Profil d'artiste » au prix exceptionnel de 400 \$ en plus de profiter d'un abonnement gratuit d'un an à une Galerie Virtuelle.

L'AAPARS, en collaboration avec l'artiste-réalisateur Richard Bull, offre en exclusivité à ses membres la possibilité de produire une vidéo « entrevue-rétrospective » de qualité professionnelle d'une durée de 2 minutes au coût avantageux de 400 \$. La vidéo est conçue pour être un témoignage vibrant de l'artiste et son œuvre et ainsi le soutenir dans sa diffusion.

Visionnez des exemples d'entrevues [CLIQUEZ SUR L'IMAGE](#)



FORFAIT TOUT-INCLUS

Au coût avantageux de 400\$ (taxes incluses), le forfait inclus le déplacement dans un rayon de 100 km, le tournage, le montage, la sonorisation, l'édition et l'intégration d'un minimum de vingt œuvres de l'artiste dans la vidéo. Le forfait inclut aussi l'intégration de la vidéo au Canal YouTube de l'AAPARS ainsi qu'un abonnement d'un an à une Galerie virtuelle de l'artiste <https://aapars.com/galerie-virtuelle/>



Voir détails en page suivante

POUR CONFIRMER VOTRE INTÉRÊT : info@aapars.com



NOUVEAUTÉ OFFRE SPÉCIALE

Vidéo - Profil d'artiste + Galerie virtuelle

Au prix exceptionnel de 400\$, forfait tout-inclus

LE CONCEPT

Ce projet est conçu pour soutenir l'artiste dans sa démarche de diffusion.

Simple et décontracté, l'entrevue avec l'Artiste est en mode « dialogue » avec le Réalisateur. Les meilleurs moments de l'entrevue, ceux qui mettent en lumière l'artiste et l'ensemble de son œuvre, sont intégrés au montage final de 2 minutes. L'Artiste pourra choisir parmi une sélection de galeries virtuelles et de musiques libres de droits. La référence à l'AAPARS se fait discrètement dans le générique final.

Cette offre est valide jusqu'au 31 janvier 2022.

.....

LE DÉROULEMENT

1. L'Artiste confirme son intérêt à l'AAPARS via le courriel : info@aapars.com
2. La personne responsable communique avec l'Artiste pour les modalités d'inscription et réfère la demande valide au Réalisateur.
3. La personne responsable initie le processus d'ouverture d'une Galerie virtuelle pour les Artistes intéressés.
4. Le Réalisateur contacte l'Artiste pour prendre rendez-vous et confirmer les modalités pour la vidéo.
5. Le Réalisateur se déplace à l'atelier de l'artiste pour le tournage de l'entrevue (prévoir 2 heures).
6. Le Réalisateur est responsable de l'édition, du montage et de l'intégration des images fournies par l'Artiste.
7. En conformité avec la Loi sur le droit d'auteur, le Réalisateur propose à l'Artiste un choix de musique libre de droits.
8. Le Réalisateur produit et transfère une version pré-finale de la vidéo à l'Artiste pour approbation.
9. Le Réalisateur transfère à l'artiste une version finale pour fins promotionnelles (Facebook, Site Web, etc.).
10. Le Réalisateur télécharge la vidéo sur le canal YouTube de l'AAPARS.

.....

LES CONDITIONS QUI S'APPLIQUENT

1. L'Artiste conserve tous les droits de la vidéo et pourra la diffuser sur toute plateforme de son choix.
2. L'AAPARS se réserve le droit d'utiliser la vidéo pour toutes fins éducatives et promotionnelles.
3. Si l'Artiste souhaite des modifications majeures à sa vidéo des coûts additionnels pourront s'appliquer.
4. Les modalités de paiement pour les vidéos sont sous la responsabilité du Réalisateur qui facture directement l'Artiste.
5. La gratuité d'un an sur les Galeries virtuelles s'applique pour les galeries existantes et les nouvelles.
6. Pour obtenir une Galerie virtuelle, l'Artiste doit faire part à l'AAPARS de son intérêt et signer le *Protocole d'entente – Galerie virtuelle AAPARS*.

.....

LES RÈGLES SANITAIRES

1. Toutes les étapes du projet seront conformes aux mesures sanitaires en vigueur.
2. L'entrevue se déroule à une distanciation de 3 mètres.
3. Le Réalisateur est l'unique responsable du projet, aucun autre intervenant.
4. Les équipement audio/vidéo nécessaire à l'entrevue sont aseptisés par processus UV.

.....

À PROPOS DU RÉALISATEUR

Richard Bull est un artiste-peintre, photographe, vidéaste et réalisateur basé à Saint-Bruno sur la rive-sud de Montréal. Il a œuvré principalement au Canada, mais aussi aux États-Unis et en Europe. Fort de plus de 2500 projets artistiques, il est reconnu comme un *artiste-à-tout-faire* qui s'adapte avec souplesse au contexte artistique en constante mutation.



APPELS DE DOSSIERS POUR 2021-2022

Expositions en solo ou duo dans l'Espace Galerie chez RE/MAX ACTIF de St-Bruno

RE/Max /Actif de St-Bruno offre gracieusement, de nouveau cette année, la possibilité aux artistes peintres de l'AAPARS d'exposer en **SOLO** ou **DUO** à compter de la mi-août 2021. **Invitation exclusive aux membres de l'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud** à exposer leurs œuvres dans l'espace galerie des bureaux de RE/Max Actif, 1592, rue Montarville, Saint-Bruno.

Afin de bénéficier de cette opportunité vous êtes invités à nous faire parvenir, le plus rapidement possible avant le 1^{er} juillet 2021 votre dossier d'artiste complet à l'adresse suivante :

**AAPARS Case postale 261,
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9,**

à l'attention de *Renée Bellavance*, ainsi qu'une enveloppe affranchie et adressée à votre nom afin que nous puissions vous retourner votre dossier, sinon il sera détruit. Pour les candidats acceptés ou sur une liste d'attente, les dossiers seront conservés toute l'année 2021.

Votre dossier d'artiste imprimé doit inclure, au minimum, les informations suivantes

Référence au site Internet : <https://aapars.com/devenir-membre/informations-utiles/>

Sous la rubrique - comment réaliser un dossier d'artiste

- vos Curriculum vitae avec photo de l'artiste
- vos démarche artistique
- cinq photos récentes et représentatives de vos œuvres, chacune d'elle bien identifiées (titre, médium et dimension)
- la fiche d'inscription disponible ci-dessous.

Il est à noter que la sélection finale se fera par **RE/MAX ST-BRUNO**. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Renée Bellavance 450 461-2284** ou à **exposolo@aapars.com**

Pour tous les candidats sélectionnés, il y aura une rencontre d'information virtuelle (date à confirmer). À cette occasion, un guide informatif sur la démarche à suivre vous sera remis et expliqué.

La durée de chaque exposition est d'environ 8 semaines (soit environ 2 mois et parfois une semaine de plus). Nombre d'œuvres requises: +/-25 (pour exposition solo et environ 12 pour duo) Les cartons d'invitation sont aux frais de l'artiste et doivent inclure le logo de RE/MAX Actif, le logo d'Opération Enfant Soleil et celui de l'AAPARS. L'artiste remettra un minimum de 100 cartons à RE/MAX qui serviront lors d'envois postaux à inviter leurs clients. Le carton doit être approuvé par RE/MAX.

Le vernissage est «obligatoire (si les circonstances le permettent)» pour lancer l'exposition (solo ou duo) et se fera généralement le premier samedi de 13 h à 16 h. Le coût du vin pour le vernissage sera assumé par RE/MAX.

Il est à noter que : **25 % du montant des ventes seront remis pour Opération Enfant Soleil**

Les participants en solo de l'édition RE/MAX 2021-2022 ne sont pas admissibles pour l'édition 2022-2023.

Heures d'ouverture pour les visites selon les heures d'ouverture du bureau

Lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Samedi de 9 h à 17 h et dimanche de 10 h à 16 h

(les heures peuvent varier avec les restrictions présentes). L'artiste devra être présent lors du vernissage. Une œuvre ainsi qu'une affiche seront visibles de l'extérieur pour annoncer l'exposition.

Coordonnées de l'Espace Galerie REMAX/ACTIF
1592 rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville
QC J3V 3T7
450-653-6000

Fiche d'inscription : Exposition RÉ/MAX ACTIF Saint-Bruno 2021-2022

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel pour recevoir l'information : _____

Téléphone : Résidence : _____ Autre : _____

Date de renouvellement de la carte de membre : _____ Solo Duo

*Préférence pour le mois : _____ non-disponibilité _____ *

Veuillez prendre note que nous ne pouvons assurer de vous offrir la préférence demandée cependant, nous ferons notre possible afin d'y donner suite.

Poster à AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno (Québec), J3V 4P9, à l'attention de Renée Bellavance

Expo concours automnale

Comme vous le savez, l'Expo concours automnale demande une préparation de plusieurs mois, à commencer par la sélection des dossiers d'artistes par un jury. À cause de l'incertitude de pouvoir tenir cette exposition en salle à l'automne, nous n'avons pas enclenché le processus normal d'organisation de cet événement d'envergure. Pour une deuxième année consécutive, nous ne tiendrons pas cette exposition en salle à l'automne. Comme l'an dernier, elle sera remplacée par une édition spéciale du Circuit des Arts, à l'extérieur, au Parc du Village à St-Bruno-de-Montarville. Soyez assurés que dès que les conditions le permettront, nous recommencerons nos expositions en salle.

C'est un rendez-vous en 2022, on l'espère très fort !



Symposium Art & Passion
Sainte-Julie

Avoir 20 ans...



Vendredi 13 août: 12h à 20h
Samedi 14 août: 10h à 17h
Dimanche 15 août: 10h à 16h

artetpassionsaintejulie.com

Sous des chapiteaux à l'école
secondaire du Grand Coteau

Sous le thème « Avoir 20 ans », Le symposium de Sainte-Julie aura lieu les 13, 14 et 15 août 2021 sous des chapiteaux à l'école secondaire du Grand Coteau.

Quelques uns de nos membres y participeront tel que :

- Suzan St-Laurent
- Louise Godin
- Céline Laliberté
- Mireille Molleur
- Renée Bellavance

Bienvenue à tous.

le club
c
réa
t i f
associations



Le Club Créatif Association est
partenaire de votre créativité

10%
de rabais

1\$ = 1^{pt}

- Faites partie de notre communauté
- Découvrez nos nouveautés
- Profitez de nos promotions

Visitez deserres.ca/club-creatif pour vous inscrire ou découvrir tous vos avantages exclusifs aux membres de l'AAPARS.



Merci de votre collaboration

ÉLITE (PLATINE)



Québec 
NATHALIE ROY
 Députée de Montarville
 Ministre de la Culture et
 des Communications

RE/MAX *Actif*
 Agence immobilière
 Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire
 1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708



MAJEUR (OR)



Québec 
CHRISTIAN DUBÉ
 Député de La Prairie
 Ministre de la Santé et
 des Services sociaux

Alain Therrien
 Député de La Prairie
 à la chambre des communes



66, route 132 (bureau 200)
 Delson, Québec J5B 0A1
 Téléphone : 450 632-3383
 alain.therrien@parl.gc.ca



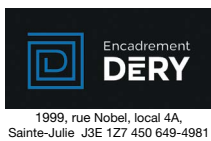
Stéphane Bergeron
 Député de Montarville



1990 rue Léonard-de-Vinci (Bureau 201)
 Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y8
 Téléphone : 450-922-2562



COLLABORATEURS (ARGENT)



Québec 
SIMON JOLIN-BARRETTE
 Député de Borduas
 Ministre de la Justice
 Ministre responsable de la Langue française
 Ministre responsable de la Laïcité
 et de la Réforme parlementaire
 Ministre responsable de la région
 de la Montérégie
 Leader parlementaire du gouvernement

SOUTIEN (BRONZE)

